

Appel à manifestation d'intérêt de la CIRRMA :

Évaluation du programme RECITAL ODD Phase 2

"Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale sur nos territoires par une approche locale des ODD"

1- L'action et les acteurs impliqués

Les **Réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)** français (lien vers la liste et les sites de chacun des RRMA ici) sont des structures autonomes, lieux ressources et espaces d'échanges dédiés à la coopération et à la solidarité internationales. Les RRMA fédèrent et unissent sur les territoires une démarche pluri et multi acteurs prenant force sur les synergies entre collectivités locales et territoriales, associations, établissements publics, acteurs économiques, collectifs locaux engagés à l'international.

Les RRMA travaillant ensemble depuis plusieurs années à travers un « secrétariat tournant », ont souhaité se structurer plus formellement pour répondre aux nouveaux enjeux posés par la "territorialisation" de l'Aide Publique au Développement (APD). Ainsi, l'ensemble des RRMA - à l'exception de Resacoop - a décidé de créer, le 4 octobre 2018, la **Conférence inter-régionale des RRMA (CIRRMA)**, structure porteuse du programme dont cette évaluation fait l'objet. Celle-ci a par la suite accueilli le Réseau Bretagne Solidaire début 2019, le GIP Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID) en avril 2020 en qualité de membre associé, puis le réseau Karib Horizon la même année. Enfin, Resacoop a intégré la CIRRMA en décembre 2021, portant le total à 13 réseaux membres.

Cette Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs, association loi 1901, privilégie l'organisation interrégionale dans une dynamique de travail transversal, et veut assurer l'autonomie de chaque réseau, en respectant les singularités de chacun des dispositifs régionaux.

L'évaluation portera sur le programme RECITAL ODD Phase 2 (Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale sur nos territoires par une approche locale des ODD). RECITAL ODD est ainsi le fruit d'une collaboration et d'une conception étroite entre 12 Réseaux Régionaux Multi-Acteurs et un réseau départemental : Horizons Solidaires, Réseau Bretagne Solidaire, Centraider, Pays de la Loire Coopération Internationale, SO Coopération, Lianes Coopération, Gescod, Bourgogne-Franche-Comté International, Territoires Solidaires, Occitanie Coopération, Karib Horizon, Yvelines Coopération Internationale et Développement, et Resacoop.

Ce programme fut également conçu dans le cadre du dialogue que nous entretenons avec nos partenaires institutionnels, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (services DAECT et DGM/CIV) ainsi qu'avec l'AFD dans le cadre du CIT/OSC 2018-2022. Le programme est porté et administré par la CIRRMA, soutenu financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD). D'un budget d'environ 6,2M€, il se déroule pendant la période 2022-2024 et vise à mobiliser les territoires en faveur des Objectifs de développement durable, à travers les multiples acteurs engagés en régions dans la coopération et la solidarité internationales (associations, collectivités territoriales, universités, établissements publics et autres).

Cette mobilisation passe par (1) le renforcement des acteurs et de la qualité de leurs projets d'ECSI menés dans les territoires en faveur des ODD, (2) le développement des démarches territorialisées d'ECSI en faveur des ODD dans une logique multi-acteurs et enfin (3) le renforcement de l'observatoire des acteurs et des pratiques pour favoriser la capitalisation, l'analyse et l'essaimage des bonnes pratiques.

Objectif général : Mobiliser les territoires et les acteurs de l'ECSI dans leur diversité et leurs complémentarités afin de renforcer l'engagement en faveur des ODD

Objectif spécifique 1 (axe « Fonds territoriaux »): Renforcer l'engagement des acteurs et la qualité de leurs projets d'ECSI menés dans les territoires en faveur des ODD.

Objectif spécifique 2 (axe "Structuration"): Développer des démarches territorialisées d'ECSI en faveur des ODD dans une logique multi-acteurs Objectif spécifique 3 (axe « Observatoire »): Consolider la mission d'observatoire des réseaux.

Une **convention de rétrocession** est conclue entre chaque RRMA mettant en œuvre le programme et la CIRRMA. Ainsi, les bénéficiaires **directs** sont les 13 réseaux soutenus par la CIRRMA mais les **cibles finales** sont constituées des acteurs des 13 territoires « touchés » par les réseaux. Par exemple, il est prévu de soutenir environ 500 projets via des fonds territoriaux, d'accompagner ou de former 1350 acteurs, ou encore de recenser plus de 15 000 acteurs de solidarité internationale.

Pour assurer le pilotage, le suivi du programme et faciliter les échanges entre pairs, plusieurs instances opèrent :

- ✓ Un Comité de pilotage composé de l'AFD (DPA/OSC), du MEAE (DGM/CIV et DAECT) et de la CIRRMA se réunissant de manière semestrielle. C'est l'instance de suivi de la convention.
- ✓ La **gouvernance de la CIRRMA,** le programme est à l'ordre du jour en CA ou Bureau autant que de besoin. Ce sont les instances politiques de décisions.
- ✓ La **Réunion des Directeurs** réunissant les directions des RRMA et le Coordinateur interrégional du programme. RECITAL ODD Phase 2 est à l'ordre du jour autant que de besoin, des réunions dédiées sont également organisées. C'est l'instance de suivi interne du programme et de décisions techniques.



À ces espaces s'ajoutent des **Communautés de pratiques (CdP)** permettant l'échange entre pairs entre praticiens des RRMA travaillant sur des mêmes axes ou dynamiques du programme. De ces CdP peuvent émerger des **groupes de travail** ayant une perspective de production interrégionale, généralement rattachée à une feuille de route.

Les **enjeux transversaux** de genre, ou encore de jeunesse/climat/biodiversité, entrepreneuriat social sont poursuivis dans le programme à travers les différents axes de celui-ci.

2- L'évaluation souhaitée

Justification et objectifs

L'évaluation du programme, prévue dès sa conception, est demandée par l'Agence Française de Développement, co-finançant 61% du programme. Au-delà de son caractère obligatoire, elle est vivement souhaitée par l'ensemble des parties prenantes.

En effet, les enjeux et objectifs de cette étude sont multiples : Après une **première phase expérimentale (2020-2021)** dont les résultats ont été très satisfaisants (cf. rapport externe d'évaluation), le programme continue d'évoluer et souhaite se nourrir de cette deuxième évaluation pour questionner et ajuster ses orientations et accompagner leur opérationnalisation pendant la phase en cours et dans **la perspective de la 3**ème **phase**, **qui couvrira la période 2025-2027**.

D'une part, nous souhaitons que cette évaluation commence dès la fin de la 1ère tranche (janvier 2022 - juin 2023) de cette seconde phase. Une évaluation à mi-parcours permettant dans un premier temps d'accompagner les parties prenantes dans la perspective d'une meilleure compréhension et opérationnalisation des enjeux stratégiques du programme durant la 2ème tranche (juillet 2023 - déc. 2024) de cette phase. Pour ce faire, il est demandé au cabinet : (1) de mesurer la prise en compte des recommandations de l'évaluation de la 1ère phase, (2) de questionner la stratégie déployée durant la 1ère tranche de la phase actuelle, pour (3) proposer des stratégies permettant aux parties prenantes une meilleure prise en compte et opérationnalisation du cadre stratégique commun du programme lors de la 2ème tranche et accompagner les parties prenantes du programme pour ce faire.

D'autre part, l'évaluation globale du programme devra également être pensée dans une perspective d'apprentissage et **proposer des recommandations pour la 3**ème **phase** du programme (2025-2027). Le cabinet devra appuyer ses recommandations à partir d'une analyse du secteur, de ses potentialités et enjeux actuels (cadre des ODD, territorialisation de l'aide, évolution du paysage des acteurs des « éducations à », politiques publiques, etc.). Le cabinet devra également tenir compte du fait qu'une étude d'impact sera réalisée au terme de la 3ème phase.

Ainsi, les attentes et objectifs sont présentés ci-après selon les fonctions que l'on attend de cette évaluation :

(Se) Rendre (des) compte.s:

- Répondre aux exigences de nos partenaires financiers dont l'AFD d'évaluer un programme qui bénéficie de leur soutien.
- Partager les résultats de l'évaluation avec les partenaires et principales parties-prenantes, aux premiers rangs desquels la CIRRMA et les 13 réseaux mettant en œuvre le programme.

Apprendre:

- Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces portant sur la stratégie de ce programme, son dispositif de pilotage et la mise en œuvre de l'activité afin d'accompagner la CIRRMA et les 13 réseaux parties prenantes dans l'amélioration continue de leurs pratiques dès la 2ème tranche de cette phase, mais également partager ces apprentissages avec nos partenaires.

Décider :

- Constituer un outil d'aide à la décision permettant de penser et d'orienter (1) les perspectives du programme pendant cette seconde phase et pour la 3ème à la lumière des enseignements de cette évaluation, (2) la stratégie globale de la CIRRMA et des RRMA.

Valoriser:

- Constituer des supports et livrables permettant de valoriser ce programme expérimental en mettant l'accent notamment sur l'approche territorialisée du programme, sa dynamique multi-acteurs, la prise en compte des ODD comme référentiel commun.

Cette évaluation est ainsi pensée comme source d'apprentissage et de changements dans les pratiques du fait de sa temporalité et des fonctions identifiées et présentées ci-avant. Il est souhaité **une évaluation apprenante et accompagnante**, et non une évaluation pourvue d'une approche conventionnelle se limitant à interroger uniquement en fin de programme les objectifs et résultats obtenus par rapport à ce qui était escompté.

Aspects à étudier

Concernant le périmètre de l'action et la temporalité à évaluer, l'évaluation portera sur l'intégralité de la période de mise en œuvre du programme soit durant les années 2022 à 2024, sous réserve de prolongation exceptionnelle. L'évaluation commencera en fin de tranche 1.

L'évaluation abordera d'abord la dynamique interrégionale du programme (stratégie, pilotage, gouvernance, etc.) puis portera secondairement sur l'activité. Pour ce faire, des déplacements en région sont à prévoir afin de rencontrer les RRMA et leurs partenaires.

La sélection des régions dans lesquelles une enquête approfondie sera développée s'effectuera sur la base de critères proposés par le prestataire, discutés et validés en réunion de cadrage avec la gouvernance du programme et l'accord des RRMA concernés.

Au regard des objectifs poursuivis, l'évaluation portera sur les axes de questionnement évaluatif présentés ci-après par axe et ordre d'importance (questions développées dans les TDR complets) :

- ✓ <u>Stratégie</u> (cf. critères CAD/OCDE = cohérence/pertinence)
- ✓ <u>Dispositif de pilotage, de gouvernance et de mise en œuvre</u> (cf. critères CAD/OCDE = efficacité/efficience)
- ✓ <u>Activité</u> (cf. critères CAD/OCDE = efficacité/pérennité/effets) :
- ✓ <u>Aspects transversaux</u>: L'évaluation s'intéressera particulièrement à trois dimensions stratégiques, à savoir l'approche territoriale déployée, les dynamiques multi-acteurs renforcées ou impulsées, et la nature contributive du programme envers la diffusion, la



promotion et la territorialisation des ODD. Par ailleurs, il est souhaité que le prestataire ait une sensibilité portant sur les questions de genre et plus globalement, soit en capacité de faire preuve d'une approche intersectionnelle dans son analyse.

✓ <u>Réflexions prospectives</u>: Compte-tenu de la volonté de poursuivre ce programme dans le cadre d'une troisième phase, l'évaluation devra permettre d'identifier des recommandations.

Déroulement prévisionnel .

Cette évaluation est souhaitée participative et inclusive, la CIRRMA sera attentive à ce que le prestataire inscrive cette évaluation dans un esprit de dialogue et en associant les différentes catégories d'acteurs, autour **des étapes suivantes** :

- ✓ <u>Phase de préparation et de cadrage de l'évaluation</u>: dont réunion de cadrage, entretiens exploratoires, et note de cadrage.
- ✓ <u>Phase d'évaluation</u>: dont analyse documentaire, rencontres (ou par voie de questionnaires avec différentes catégories d'acteurs). Bien que des échanges dématérialisés soient possibles, le prestataire devra tout de même prévoir quelques déplacements en région afin de rencontrer le Coordinateur interrégional basé à Bordeaux, les référents du programme au sein des RRMA, les partenaires et bénéficiaires du programme et participer à des temps de restitution et d'échanges. Il devra également émettre des recommandations intermédiaires (au terme de la tranche 1), et prévoir des temps d'accompagnement auprès des réseaux durant la tranche 2 et émettre des recommandations dans la perspective de la 3ème phase du programme.
- ✓ <u>Phases de restitutions et rapports attendus :</u> intermédiaire, provisoire, finale.

La nature et les périodes de restitutions ainsi que les livrables attendus et présentés ci-après tiennent compte de la volonté de tirer les premiers enseignements de l'évaluation, de permettre l'accompagnement des réseaux par le prestataire, et du calendrier de dépôt et d'instruction d'une demande de cofinancement à l'AFD pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme.

Un comité de suivi composé de l'Administrateur Référent RECITAL ODD auprès du CA de la CIRRMA, d'un.e représentante du service DPA/OSC de l'AFD suivant le dossier, du Coordinateur interrégional du programme ainsi qu'un ou plusieurs représentants de RRMA membres du consortium se réunira avec le prestataire aux étapes indiquées ci-avant. La composition de ce comité n'est pas encore arrêtée et donc sous réserve d'ajustements.

Le **montant maximum du budget de l'évaluation** est de 45.000 € TTC. Ce budget comprend notamment les honoraires du/des consultant-e-s, les frais de transports, d'hébergement et de restauration en France liés aux phases d'enquête ainsi qu'aux interventions lors des ateliers et temps de restitution, les frais de communication et de secrétariat, les frais de production des livrables, les imprévus éventuels (montant maximum de 5 % des coûts directs).

Calendrier prévisionnel de l'évaluation

Phases	Objet	Période
Sélection et contractualisation	Appel à manifestation d'intention	29/03/23 – 30/04/23
	Présélection des dossiers	01/05/23 - 05/05/23
	Appel d'offres restreint	08/05/23 - 31/05/23
	Sélection (formulation d'éventuels points d'attention et suggestions d'ajustements)	01/06/23 - 06/06/23
	Contractualisation	mi-juin 2023
	Début de l'évaluation	A partir de mi-juin 23
Préparation et cadrage de l'étude	Réunion de cadrage en comité de suivi	2ème quinzaine de juin, date à convenir
	Production de la note de cadrage	Fin juin – début juillet 2023
	Analyse du contexte et compréhension du programme	juin – début juillet 2023
Évaluation préalable au rapport intermédiaire (A noter : Transmission par la CIRRMA du bilan technique intermédiaire fin septembre)		Début juillet – début octobre 2023
Restitution et discussion du rapport intermédiaire	Mi-octobre 2023	Mi-octobre 2023
	Fin octobre 2023	Fin octobre 2023
	31/10/23	31/10/23
Accompagnement de la CIRRMA et des réseaux et phase d'évaluation préalable au rapport final provisoire		Novembre 2023 à juin 2024
Restitution et discussion du rapport final provisoire	Début septembre 2024	Début septembre 2024
	Mi-octobre 2024	Mi-octobre 2024
	Fin octobre 2024	Fin octobre 2024
Évaluation préalable au rapport final ajusté		Novembre 2024 – mars 2025
Restitution et discussion du rapport final ajusté	Transmission du rapport final ajusté. A noter : transmission du bilan technique et financier global du programme fin février - début mars	Mi-mars 2025
	Temps d'échange avec le comité de suivi	Fin mars 2025
	Transmission du rapport final ajusté définitif	1er avril 2025
Restitution et discussion finale de l'étude	Restitution élargie de l'évaluation	1 ^{er} semestre 2025



Expertise externe recherchée

L'évaluation sera réalisée par un consultant(e) ou une équipe de consultant(e)s, dont l'un(e) sera chef de mission (les offres préciseront le/laquel-le), avec les compétences et expériences suivantes :

- Connaissance globale du secteur de la coopération et de la solidarité internationales et plus particulièrement celui des ODD et des éducations à (ECSI, EDD, ECM, etc.)
- Expériences significatives d'évaluations dans ce domaine
- Références significatives en évaluations de programmes collectifs / en réseau / en consortium
- Expérience dans l'accompagnement des acteurs sur le plan stratégique et opérationnel

Cet appel à manifestations d'intérêt (AMI) est destiné à identifier des consultant-e-s. A l'issue de cet AMI, une présélection sera opérée, puis un appel d'offres restreint sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'évaluation. A ce stade, le CV du/de la consultant-e proposé-e pour être chef-fe de mission est demandé. Si une équipe de consultant-e-s était proposée, l'envoi du CV du/des consultant-e-s associé-e-s n'est pas exigé à ce stade de l'AMI (il le sera pour les réponses à l'appel d'offres restreint), mais est toutefois encouragé. Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre / vos CV par courrier électronique

avant le 30 avril 2023 à midi (heure française) à l'attention de :

Gaël Clabecq, Coordinateur interrégional du programme RECITAL ODD: recital.odd@rrma.fr

Il est demandé de joindre un CV actualisé dans lequel vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude.